



IL FAUT GARDER CONFIANCE

BONNE ANNEE

SOMMAIRE

Page 2 : informations, nouvelles
Page 3 : connaissance du 15e
Page 4 : activités dans le 15e

Siège social : 61, rue Violet 75015 Paris Tél. 06 32 90 11 98 décembre 2015 N° 105

Votre Agenda

LE SAMEDI 19 MARS
4e JOURNÉE OFFICIELLE NATIONALE
D'HOMMAGES AUX VICTIMES
DE LA GUERRE D'ALGERIE

Le Comité FNACA 15
vous reçoit et vous informe
en **MAIRIE** du 15e
bureau C
les VENDREDIS
sur rendez-vous
06 32 90 11 98



Le 14 Novembre
notre Amie Reine
était présente
Sur les lieux.
Elle a participé à
la minute de
silence observée
Place de la
République.
Elle nous en a fait
un bref reportage.

DEVANT LA PAGE BLANCHE

Après ce mois de novembre de fureurs pseudo-fundamentalistes d'un mouvement barbare dictatorial terroriste et de bruit médiatique induit, il m'a été difficile de choisir un sujet à traiter, tant tout me paraissait futile !



La Marseillaise de RUDE

Faire silence était la seule attitude envisageable. Oui, comme la minute de silence observée partout en hommage aux victimes. C'est alors que j'ai entrevu, à l'issue, se redresser les drapeaux inclinés et j'ai mentalement entonné ma Marseillaise :

« Contre cette tyrannie à la noire et sanglante banderole, qui vient sur notre sol assassiner nos femmes, nos filles et nos fils ». Nous tous « citoyens de la Patrie » nous nous levons en masse, il n'y a plus de différence. Tous unis nous vaincrons « comme nos aînés qui ne sont plus, mais dont nous gardons les vertus en héritage ». « Liberté, Liberté chérie... »

Je vous renvoie aussi en page 3 à « La Liberté guidant le Peuple » et à nos héroïques « Jeannes ». La France trouvera toujours des ressources !

Pierre Merciecca

Les élus au Conseil d'Administration du Comité

ALBERO Christian, AURIERES Claude, BAGOUET Jeanne, BELFOND Guy, CALLADINE André, CARADEC Michel, CARON René, CHEVALIER Jean-Pierre, DAIME Bernard, DELEUZE Régis, DENHEZ Reine, ECHEVESTES Michel, GENIS Marcel, HENRY Gilbert, JAMAIN André, JOYEUX Christiane, LAMONTAGNE André, LAURANS Jean, LAVAUD Clément, MARLEUX Michel, MERCIÉCCA Pierre, MILHET Raymond, PENNELLE Jacques, PITARCH Alain, REMAUD Robert, ROY Evelyne, SEVELINGE Bernard, SUHAS Bernard, VALLIER Francis, VIDELIER Daniel, VIROT Jean-Yves.

REPRISE DE VOTRE CARTE D'ADHÉRENT(E) 2016

Rappel : l'année FNACA va du 1er septembre 2015 au 31 août 2016

**Ami(e)s
Adhérent(e)s,
votre
CARTE FNACA
2016
est
DISPONIBLE
auprès du Comité**

Venez aux permanences
ou faites un courrier.

Nom : Prénom : Né(e) le : / /
Adresse : Code postal :
Adresse courriel @ : @
Tél. : Mobile :
Cotisation : 20 € (ou plus, pour nos œuvres sociales) =
TOTAL =

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de FNACA 15e (joignez-y une enveloppe timbrée) à notre siège
61, rue Violet 75015 Paris

Merci de votre fidélité.

Bon à savoir



Titulaires de la Carte du Combattant, nés en 1940

Vous avez fêté vos 75 ans en 2015, vous bénéficierez d'une demi-part supplémentaire pour vos impôts (sauf si vous en bénéficiez déjà pour une autre raison car elles ne sont pas cumulables). Sur votre déclaration des revenus 2015 vous cochez en page 2 (votre situation familiale §3) à Titulaire de la carte du combattant...la case S. N'oubliez pas de joindre photocopie de votre carte. Notez qu'à 75 ans révolus, la veuve d'un AC (qui était lui-même titulaire de la carte du Combattant et bénéficiait déjà de cette demi-part) en bénéficie également : cochez la case W.

Avis concernant les Veuves d'Ancien Combattant

Nous avons informé les veuves de nos adhérents qu'elles sont ressortissantes de droit de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) et peuvent en être aidées. Nous les encourageons à s'y inscrire et à faire établir leur « carte de veuve ». Nous sommes à leur disposition pour les accompagner et les parrainer dans ces démarches.

Notez, entre autres, qu'une aide aux obsèques, proportionnelle aux ressources, peut être attribuée.

Téléphone : 01 44 41 38 36 ONAC : 295, rue St Jacques 75005 PARIS

NB : La carte de veuve de l'ONAC est nécessaire pour l'obtention de la Carte Navigo, attribuée à 65 ans aux veuves d'Ancien Combattant habitant Paris. La C A S du 15e effectue l'attribution de la carte Navigo sur présentation des documents. Se renseigner au bureau des transports téléphone : 01 56 56 23 21 du lundi au vendredi de 8 H 30 à 17 H ou à votre Comité.

REUNIONS
Elles ont lieu à la Maison
Communale 69 rue Violet
75015 Paris
Métro Commerce
**Prochaines dates
sur les comptes-
rendus de
séances**

Généralement le premier et le
troisième vendredi du mois



**Des Amis sont
à votre disposition pour
différentes
démarches :
carte Combattant, carte
de l'ONAC pour les veu-
ves, renseignements
mutualistes, conseils,
etc.**
**N'hésitez pas à venir les
rencontrer à nos
permanences**

**Voir en page 1 la FNACA
à votre disposition
sur rendez-vous
uniquement**

Permanences

Elles ont lieu de 10 H à 12 H
au 69 rue Violet 75015

Paris

métro Commerce.

Généralement

le 1er et le 3e jeudi du mois
sauf en juillet et août

Prochaines permanences :

Jeudi 07 janvier 2016

Jeudi 21 janvier

Jeudi 04 février

Jeudi 18 février

Jeudi 03 mars

Information importante à propos du NAVIGO

Pour les titulaires de la carte du combattant et les veuves d'anciens combattants

La carte de transport « Navigo » attribuée par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP), **au renouvellement, est depuis le 1er juillet «toutes zones» (5 zones).**

Avec ce forfait « toutes zones », vous pouvez voyager sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France (sauf Orlyval), tous les jours de la semaine, de façon illimitée.

En attendant pour ceux qui ne sont pas au renouvellement, celle-ci est toujours dézonée les samedis, dimanches, jours fériés et pendant le mois d'août.



Terre-plein central du
65 boulevard Garibaldi
Métro 6 Sèvres-Lecourbe
Du mardi au jeudi 14 à 20 H
vendredi, samedi 14 à 22 H
Informations, Activités,
Animations

RECHERCHE DOCUMENTS PHOTOS

Devant le succès toujours marquant de la fresque de photos déjà exposée dans notre Mairie lors de la dernière exposition, le LAC a décidé de renouveler cette opération avec de nouvelles photos. Pour ce faire il fait un appel aux anciens d'Algérie, qui possèdent au fond de leurs placards les photos réalisées durant leur service militaire. Confiez-nous ces trésors, nous les scannerons et vous le rendrons rapidement. Nous sommes prêts à vous rencontrer et les scanner devant vous lors d'une permanence du jeudi matin.

Téléphoner à Pierre Merciecca ou au LAC (Christian Albero : 06 80 15 16 20).

LE SAVEZ-VOUS ?

Il existe un moteur de recherches français, concurrent de Google, adapté aux enfants de 6 à 13ans QWANT JUNIOR.com ; site à environnement sécurisé. L'Education Nationale devrait l'introduire prochainement dans les établissements. Faites une recherche et lisez les informations fournies. A suivre.

Du nouveau pour les cartes grises et autres démarches concernant un véhicule : Bureau des cartes grises de la Préfecture de Police 42 rue Charcot 75013 sur rendez-vous Tel. 01 85 34 78 78 ou www.prefecturedepolice.paris

PRECAUTION Notez toujours le numéro de série de votre téléphone portable, faites : et celui-ci apparaît sur votre écran. En cas de perte ou de vol vous le communiquez à votre opérateur qui bloque votre téléphone définitivement, empêchant son utilisation frauduleuse.

Croix du Combattant

Amis qui venaient de vous voir attribuer la Carte du Combattant dans le cadre de la nouvelle disposition -à savoir 120 jours de présence en Algérie à cheval sur la date du 2 juillet 1962- sachez que vous pouvez vous faire remettre la Croix du Combattant officiellement lors de nos cérémonies. Le Comité prendra en charge le coût de la médaille. Faites-vous connaître auprès de Régis Deleuze : 06 74 22 96 05

Association déclarée au JO
Le 20/11/1970
Conception Pierre Merciecca
Relecture J A C

Ce petit journal est diffusé
à 680 exemplaires

Des Nouvelles

Notre Ami et adhérent Jean-Pierre FARKAS a reçu la Médaille de la Ville de Paris pour son implication dans le travail mémoriel. Le Président départemental la lui a remise et nous a fait part de l'amélioration de la santé de Jean-Pierre. Nous lui adressons avec nos félicitations, tous nos vœux de rétablissement.





En 1472 le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, qui disposait d'une artillerie meilleure que celle des troupes royales de Louis XI, avait envahi tout le nord du royaume de France. Après avoir conquis plusieurs places fortes, il s'apprêtait à mettre le siège devant Beauvais sachant que la ville était dépourvue de garnison officielle. Il espérait donc la conquérir facilement. Il ne s'attendait pas à rencontrer une résistance acharnée de la part de ses habitants, d'autant plus étonnante qu'elle émanait des femmes. En effet les Beauvaisiennes étaient galvanisées par une jeune fille **Jehanne LAISNE** qui du haut des remparts de la ville, armée d'une hache, incitait ses compagnes à porter des coups mortels aux assaillants à chaque fois que ces derniers parvenaient au sommet des remparts. Leurs hommes les arrosaient d'huile bouillante, de poix et de plomb fondu. Les pertes furent considérables parmi les assaillants à tel point que l'avancée des armées du Téméraire en fut stoppée net et que le siège de la ville fut levé.

Le roi Louis XI entendait récompenser **Jeanne HACHETTE** –c'est le nom que l'on va lui donner maintenant et qui va perdurer jusqu'à nos jours- et instituer en son honneur **les fêtes de l'ASSAUT**. Aujourd'hui cette fête est commémorée tous les derniers week-ends de juin et consiste principalement en un défilé de costumes et d'armement d'époque. Elle est suivie par un grand concours de la population de Picardie et se déroule sur la place Jeanne Hachette dans le centre même de Beauvais.

L'hommage rendu à Jeanne Hachette n'est pas sans rappeler l'héroïsme d'une autre jeune fille, 42 ans plus tôt en 1431, qui elle fut deux fois prisonnière au siège de Compiègne, d'abord des Bourguignons qui la vendirent aux Anglais qui eux l'incarcèrent, la jugèrent comme sorcière et hérétique et la brûlèrent à Rouen. C'est bien évidemment de Jeanne d'ARC dont il s'agit. Lorsqu'en 1920 le Pape Benoît XV canonisera Jeanne d'Arc et en fera la Sainte patronne de France rien ne sera prévu pour Jeanne Hachette qui sombrera dans l'oubli.

Les républicains français soucieux de laïcité et d'honorer un acte de bravoure et d'héroïsme patriotique qui ne soit pas d'ordre strictement confessionnel, demandèrent que Jeanne HACHETTE soit reconnue comme gloire nationale et en firent ainsi le pendant laïc de Jeanne d'Arc.

Déjà en 1851 Beauvais, sa ville natale, avait commandé au sculpteur Vital-Dubray une monumentale statue de l'héroïne qu'on érigea en grande pompe devant l'Hôtel de ville sur la place Jeanne Hachette. Par la volonté du roi Louis XI qui demandait à ce que les femmes précèdent les hommes dans les défilés des fêtes de l'Assaut, on continue encore aujourd'hui à respecter cette tradition en hommage aux beauvaisiennes de l'époque.

En 1884 le Conseil municipal de Paris se décidait enfin à lui rendre un hommage bien restreint en donnant son nom à une petite rue qui relie la rue Lecourbe à la rue Blomet au niveau de la mairie du 15e arrondissement. Enfin à Beauvais bien sûr, mais à Amiens et Rouen aussi, divers établissements scolaires portent son nom. Il n'en reste pas moins que sa renommée est restée localisée dans la région picarde.



Jeanne d'Arc



REFLEXIONS...et FICIONS du 105 assoiffé... au 114 repenti

« A vaincre sans péril on triomphe sans gloire » *Le Cid (re)*
« A vaincre sans baril on triomphe sans boire » *anonyme*.
« buvons en un, buvons en deux, à la santé des amoureux,
à la santé du roi de France. Et merd' pour le roi d'Angleterre
qui nous a déclaré la guerre » *folklore régional*.
« C'est à bouère, à bouère, à bouère. C'est à bouère
qu'il nous faut, oh oh oh oh » *chanson populaire*.
« quand mon verre est plein, je le vide,
quand il est vide, je le plains » *adage national*.
A la bonn' vôt' ! JAC le dessoulé
...et « à la santé du confrère qui nous régale aujourd'hui,
ce n'est pas de l'eau de rivière, encore moins de celle du puits !
A LA, A LA, A LA ... » l'imp. de service
...et « boire un petit coup c'est agréable
boire un petit coup c'est doux... » à n'en plus finir JAC



Le 25 Juillet 1830, **Charles X** qui régnait sur la France depuis 1824, publia des ordonnances pour écraser l'opposition libérale. Ces ordonnances désastreuses consistaient principalement à suspendre la liberté de la presse et à réformer le mode d'élection. L'opposition fit alors appel à la désobéissance des classes moyennes et à la révolte du peuple de Paris. Un soulèvement populaire se déclencha les 27- 28 et 29 Juillet 1830
Le peintre Delacroix a immortalisé «les trois glorieuses» par un tableau.

« *La Liberté guidant le peuple* » qui devint le **Symbole de la République Française** et de la **Démocratie**.

Il représente le soulèvement populaire des trois glorieuses sur une barricade, avec en toile de fond les tours de Notre Dame émergeant des fumées. Les insurgés marchent vers les spectateurs, et semblent vouloir sortir du tableau. Parmi eux, une femme du peuple coiffée d'un bonnet phrygien, brandissant par la hampe un **drapeau tricolore** et laissant entrevoir une poitrine nue. Il y a également dans ce tableau un élève de l'école polytechnique avec son bicorne, un ouvrier avec baret, pantalon et bretelles, un bourgeois en redingote, un journaliste en blouse blanche, un gamin avec gilet, baret qui a sûrement inspiré Victor Hugo pour *Gavroche*. Ils enjambent sous la mitraille, des corps morts qui rappellent un peu ceux du radeau de la Méduse **Ce tableau est une allégorie saisissante de la LIBERTE.**

Gilbert HENRY

Internautes

Adhérent(e)s du Comité 15e

Si vous voulez recevoir en priorité et en couleurs le « *Petit journal* » faites-nous connaître votre adresse courriel .

Pour communiquer fnaca15paris@yahoo.fr

Pour s'informer

fnaca75.org

et ephmga.com

Nous avons commémoré le 11 Novembre



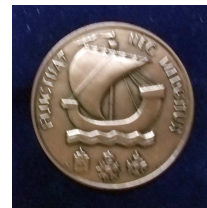
Les drapeaux s'inclinent devant le Monument aux Morts,

couleurs de la France, avant de se redresser aux accents d'une vibrante Marseillaise

accompagnée par la musique des Gardiens de la Paix de Paris

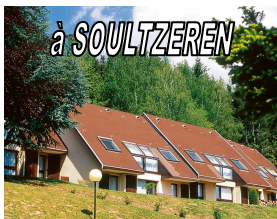


A L'HONNEUR



médaille de la Ville de Paris
De gauche à droite

- Jean LAURANS** échelon vermeil
- Jean-Yves VIROT** échelon bronze
- Régis DELEUZE** échelon vermeil
- Pierre MERCIECCA** échelon argent
- Etoile civique**
- Christian ALBERO** échelon vermeil



Le VOYAGE de la mémoire à SOULTZEREN en Alsace

du mardi 17 MAI au samedi 21 MAI 2016



De sinople aux deux cors des Alpes d'argent Posés en sautoir

Adossé aux Vosges dans le Parc naturel des Ballons, par le col de la Schlucht, à 28 Km de Colmar que l'on visitera. Une journée en Allemagne à Freiburg. Une journée à Strasbourg. Visite de Munster...

PRIX 500 € par personne

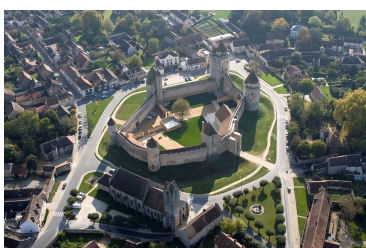
Renseignements et inscription : Mme J. BAGUET au 01 48 42 54 25 ou 06 30 88 42 82



au CHÂTEAU de BLANDY- LES - TOURS en Seine et Marne

Le mercredi 1er JUIN 2016

SORTIE d'UNE JOURNEE en préparation



Contact : Mme J. BAGUET
au 01 48 42 54 25
ou 06 30 88 42 82

